

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance spéciale du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 17 décembre 2012 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Yvon Blais, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Ronald Bernatchez était absent. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2013.

2012-12-R4472 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2012-12-R4473 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2013
5. Adoption du budget 2013
6. Adoption des différents taux de taxes
7. Parole au public et période de questions.
8. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2013 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2012-12-R4474 Adoption du budget pour l'année 2013

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 912 168\$ pour l'année 2013 soit adopté.

Adoptée.

2012-12-R4475 Taux de taxes foncières pour l'année 2013

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de la taxe foncière pour l'année 2013 à 0.7299 /100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2012-12-R4476 Taux de taxes Sûreté du Québec pour l'année 2013

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la Sûreté du Québec pour l'année 2013 à 0.0972 / 100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2012-12-R4477 Taux de taxes Quote-part MRC pour l'année 2013

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le taux de taxe pour la quote-part MRC pour l'année 2013 à 0.1329/ 100 \$ d'évaluation.

Adoptée.

2012-12-R4478 Taxes sur la valeur locative 2013

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte un taux de taxe sur la valeur locative pour l'année 2013 de 1% de l'évaluation basée sur la valeur locative en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Adoptée.

2012-12-R4479 Taux pour la cueillette des ordures, secteur résidentiel

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures pour l'année 2013 pour le secteur résidentiel à 101.74 \$, et de 72.20\$ pour les chalets.

Adopté.

2012-12-R4480 Taux pour la cueillette des ordures, secteur commercial

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif de base pour la cueillette des ordures, secteur commercial pour l'année 2013 à 577.24 \$ pour un unité, 820.24\$ pour deux unités, 1075.79\$ pour trois unités, 1290.60\$ pour quatre unités, 1580.00\$ pour cinq unités, et 2008.72\$ pour sept unités pour l'année 2013.

Adoptée.

2012-12-R4481 Taux pour la taxe de recyclage

Il est proposé par le conseiller Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal adopte le tarif pour le recyclage, secteur résidentiel à 58.61\$ l'unité et pour le secteur commerciales à 104.61\$ pour un unité, 204.61\$ pour deux unités, 304.61\$ pour 3 unités, 404.61\$ pour 4 unités, 504.61\$ pour 5 unités et 704.61\$ pour 7 unités pour l'année 2013.

Adoptée.

2012-12-R4482 Taux pour site de boues septiques Kazabazua

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un tarif de 139.18\$ par résidence et 69.59\$ par chalet soit facturé par la municipalité afin de couvrir les frais d'opération, de collecte et de transport des boues septiques pour l'année 2013.

Adoptée.

2012-12-R4483 Taux d'intérêts pour 2013

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un taux d'intérêt de 18% soit appliqué sur les arrérages de taxes pour l'année 2013.

Adoptée.

2012-12-R4484 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18 heures 20.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec.-trés.